

Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 28 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Martine Breton	Présidente
■ Marc St-Louis	Vice-président
■ Amélie Marcoux	Trésorière
■ Audrey Croteau	Secrétaire
■ Jacques Morency	Administrateur

Absences

■ Samantha, Vachon	Administratrice
■ Bernard Abraham, Atse	Administrateur
■ Pépin Faye	Administrateur

Autres présences

■ Elisa Verreault	Conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial
■ Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Eric Duguay	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 28 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-Lys
4551, boulevard Sainte-Anne

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2025 ■ Affaires en découlant	19 h 03
4. Présentation et adoption du plan d'action du conseil de quartier	19 h 10
5. Échanges et adoption de la résolution pour la Subvention pour favoriser la biodiversité	19 h 30
6. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 50
7. Période de questions et commentaires du public	20 h 05
8. Suivis des dossiers et affaires nouvelles ■ Table de concertation vélo des conseils de quartier ■ Comité de vigilance des activités portuaires ■ Comité visibilité du conseil de quartier ■ Autres sujets	20 h 25
9. Fonctionnement du conseil de quartier et trésorerie ■ État des revenus et dépenses ■ Résolution pour le paiement des frais de secrétariat pour l'année 2026 ■ Paiement des frais de secrétariat ■ Espace Workspace Google ■ Assemblée générale annuelle 2026	20 h 40
10. Varia	20 h 55
11. Fin de l'assemblée	21 h 05

Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 28 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

1. Ouverture de l'assemblée

Martine Breton ouvre l'assemblée à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 novembre 2025

Martine Breton fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Sur proposition de Marc Saint-Louis, dûment appuyée par Amélie Marcoux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée. Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2025

Martine Breton demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

Sur proposition de Amélie Marcoux, dûment appuyée par Marc Saint-Louis, il est résolu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées. Adoptée à l'unanimité

4. Présentation et adoption du plan d'action du conseil de quartier

Présentation et lecture du Plan d'action devant l'assemblée. Aucun ajout et aucune modification ne sont proposées. On suggère qu'un échéancier soit intégré en complément du plan d'action, afin de fixer des objectifs.

Résolution CQCM-26-01-CA-01 adoption du plan d'action 2025 (Voir annexe 1)

Sur proposition de Jacques Morency, dûment appuyé par Audrey Croteau, il est résolu d'adopter le Plan d'Action tel que présenté. Adoptée à l'unanimité.



5. Échanges et adoption de la résolution pour la Subvention pour favoriser la biodiversité

Martine Breton et Amélie Marcoux présentent le projet de Subvention. La date de dépôt sera le 13 février 2026. En collaboration avec l'organisme Craque-Bitume et le Ferme Bédard & Blouin Inc., le projet consistera à une rencontre avec les citoyens où ceux-ci repartiront avec une petite plante. On questionne le choix de la date, qui est prévue pour la fête nationale. On questionne aussi le choix de l'emplacement. L'organisme Le Pivot reste celui qui sera privilégié.

Résolution CQCM-26-01-CA-02 (Voir Annexe 2)

Sur proposition d'Amélie Marcoux, dûment appuyé par Marc St-Louis, il est résolu d'adopter la demande de Subvention pour favoriser la biodiversité tel que présenté.

6. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Élixa Verreault souhaite les bons vœux à l'assemblée.

Elle fait mention de l'importance de formuler les interventions du public au 311, afin qu'un suivi efficace soit traité par les instances concernées. Elle donne des exemples de plaintes sur le déneigement.

Mme Verreault nous informe au sujet du CVAP : un nouveau groupe d'élus sera nommés « Les élus du littoral Est » avec elle-même, Mme Marilou Boulianne, M. Raymond Poirier et M. Eric Courtemanche-Baril, afin de se concerter au sujet des enjeux qui touchent l'est de la Ville de Québec.

Transmission d'informations diverses au sujet du déneigement, de la qualité de l'eau des bassins versants, de la sablière, des patinoires, du tramway, du nouveau développement de l'ancienne aréna Gilles Tremblay, des Chevaliers de Colomb de Courville, etc.

7. Période de questions et commentaires du public

Un citoyen se questionne relativement à une section de la rue du parc qui est bloquée par des blocs de béton et est ainsi bloquée à la circulation. Or, celle-ci est utilisée par bon nombre de piétons durant l'hiver. On demande s'ils seraient réalistes de retirer les blocs et donner un passage de souffleuse, dans le but de faciliter le passage piétonnier.

Un citoyen se requestionne au sujet de la problématique du stationnement à l'église St-Grégoire. Il y a déjà un manque de stationnement dans le secteur avoisinant et une



pression apparaît lors des soirées festives. Malgré des plaintes répétées au 311, aucun changement n'est observable.

Une citoyenne se demande si un raccordement pourrait être effectué pour relier l'avenue Larue et Louis XIV.

8. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

▪ **Table de concertation vélo des conseils de quartier**

Marc Saint-Louis a participé à une rencontre et constate la représentativité imposante des quartiers centraux. Il a appris que le service **ÀVélo** se rendra à la Chute Montmorency cet été. Les membres présents soulignent que l'arrondissement Beauport n'est pas très bien adapté pour faire du vélo l'hiver.

▪ **Comité de vigilance des activités portuaires**

Aucune nouvelle réunion n'a eu lieu.

▪ **Comité visibilité du conseil de quartier**

Jacques, Amélie et Samantha se sont réunis. La reprise de la page Facebook a été faite. Une discussion a lieu sur le type de publication à privilégier (promouvoir les parcs et lieux publics, les projets à venir, une visibilité des membres sera réalisée avec photos et petits textes descriptifs). La visée est que les citoyens puissent suivre le Conseil de quartier plus aisément et ultimement, leur donner envie de contribuer à l'implication citoyenne.

▪ **Autres sujets**

• CVC BOUL. DES CHUTES

Jacques Morency et Audrey Croteau ont participé à l'assemblée d'échanges du Corridor Vivacité sur le boulevard des Chutes. La piste actuelle sera réaménagée et opérationnelle quatre (4) saisons, ceci sans impact sur le nombre de voies de circulation. Des traverses piétonnes seront aménagées (Pionnière-de-Beauport et de l'Oural).

• CORRESPONDANCE DES CITOYENS

Audrey Croteau mentionne les sujets soulevés par les citoyens :

RUE MERCIER – Une problématique en lien avec le stationnement. Jacques Morency a vérifié auprès de la citoyenne qui indiquait que le problème est ponctuel, en lien avec les activités de la mosquée, car les fidèles se stationnent dans la rue.



9. Fonctionnement du conseil de quartier et trésorerie

▪ État des revenus et dépenses

Une normalisation des états financiers sera faite sous peu et sera présentée à la prochaine rencontre. Des démarches ont eu lieu afin qu'Amélie Marcoux puisse intervenir dans le compte.

▪ Résolution pour le paiement des frais de secrétariat pour l'année 2026

Sur proposition de Jacques Morency, dûment appuyé Jacques, appuyé par Audrey Croteau, il est résolu que le paiement des frais de secrétariat pour l'année 2026 soit au montant de 125\$ pour une durée normale. En cas de dépassement d'une durée de 120 minutes, une heure supplémentaire au montant de 20\$ sera additionnée, pour un total de 145\$.

▪ Résolution pour le paiement des frais de secrétariat pour le 28 janvier 2026

Sur proposition d'Amélie Marcoux, dûment appuyé par Audrey Croteau, il est résolu que le paiement des frais de secrétariat pour l'assemblée du 28 janvier 2026 au montant de 125\$ pour une durée normale soit fait à Eric Duguay.

▪ Espace Workspace Google

Jacques Morency se propose de draguer en un seul lieu les documents relatifs au conseil de quartier, sur l'Espace Workspace Google dans les prochains jours.

▪ Assemblée générale annuelle 2026

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 15 avril 2026 à 19h. Des élections sont à prévoir car quelques postes arriveront à échéance. Les administrateurs qui désirent se représenter devront obtenir 10 appuis sur le formulaire prévu à cet effet. Le rapport annuel et le rapport financier devront être présentés.

10. Varia

Alexandra Mauger partage l'invitation d'une consultation publique qui aura lieu le 18 février au centre Le Pivot, le sujet sera le zonage et la réfection du site de l'ancienne aréna Gilles Tremblay.

Si des administrateurs ont besoin d'une formation au sujet de leur participation à une consultation publique, c'est de l'offrir. Les membres sont d'accord. Le 18 février à 18h30 aura lieu une formation juste avant la consultation.



11. Fin de l'assemblée

Sur proposition de Marc Saint-Louis, dûment appuyé par Jacques Morency, il est résolu de lever l'assemblée du 28 janvier 2026 à 21h10.

Annexe 1

Résolution CQCM-26-01-CA-01 adoption du plan d'action 2025

Extrait du procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2026 du conseil de quartier Chutes-Montmorency.

Sur proposition de Jacques Morency, dûment appuyé par Audrey Croteau, il est résolu d'adopter le Plan d'Action tel que présenté. Adoptée à l'unanimité.

Plan d'action 2026

Thème 1 : Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier

<p>Objectif 1</p> <p>Soutenir et favoriser des projets d'infrastructures et des aménagements qui améliorent la qualité de vie des résidents</p>	<p>1.1. Mobiliser le programme d'initiative en faveur de la biodiversité.</p> <p>1.2. Appuyer et soutenir des projets d'aménagements en lien avec cet objectif.</p> <p>1.3. Appuyer et soutenir les projets des citoyens en matière d'infrastructure de loisir (piscine, jeux d'eau, aire de jeux canine, jardin communautaire, etc.)</p> <p>1.4. Cibler des lieux dans notre quartier dont l'aménagement aurait besoin d'améliorations.</p> <p>1.5. Faire des représentations auprès de la Ville de Québec pour améliorer le site ainsi que l'accessibilité de la Base de Plein Air de Beauport.</p>
--	---

Thème 2 : Sensibiliser à la sécurité routière et valoriser la mobilité active et le transport collectif

<p>Objectif 2</p> <p>Sensibiliser les usagers de la route à la sécurité routière / Améliorer la sécurité routière dans notre quartier</p>	<p>2.1. Identifier les endroits dans notre quartier ayant des enjeux de sécurité et faire des représentations auprès de la Ville de Québec afin d'apporter des correctifs.</p> <p>2.2. Mobiliser le programme de subvention en sécurité routière.</p>
--	---



<p>Objectif 3</p> <p>Développer des liens de mobilité active et des aménagements favorables aux divers types d'usagers</p>	<p>3.1. Identifier des endroits dans notre quartier qui seraient propices pour améliorer la mobilité active.</p> <p>3.2 Faire des représentations auprès de la Ville de Québec pour des aménagements favorables à la mobilité active.</p> <p>3.3 Participer à la table de concertation Vélo des Conseils de quartier (TCV)</p> <p>3.4 Favoriser le déploiement du service Àvélo dans notre quartier et faire des représentations auprès de la Ville de Québec pour les futurs sites.</p>
---	--

Thème 3 : Favoriser la participation citoyenne à la vie de quartier

<p>Objectif 4</p> <p>Faire connaître le conseil de quartier</p>	<p>4.1 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication</p> <p>4.2 Actualiser et animer la page Facebook du conseil de quartier</p> <p>4.3 Promouvoir et participer aux fêtes de quartier et aux fêtes de voisinage.</p>
--	--

Annexe 2

Résolution CQCM-26-01-CA-02 pour le projet de biodiversité.

Extrait du procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2026 du conseil de quartier Chutes-Montmorency.

Autoriser le dépôt d'une demande de subvention au programme Initiatives en faveur de la biodiversité de la Ville de Québec.

CONSIDÉRANT QUE

- Le programme vise à soutenir des projets de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité;
- Le Conseil de quartier des Chutes-Montmorency souhaite réaliser un projet de sensibilisation à la biodiversité urbaine auprès des citoyennes et citoyens du quartier;
- Le projet consiste à :

- Offrir une formation sur la biodiversité urbaine, incluant la préparation du contenu, animée par l'organisme Craque-Bitume, spécialisé en verdissement participatif, biodiversité urbaine et mobilisation citoyenne;
- Remettre des dépliants informatifs produits par Craque-Bitume;
- Distribuer, à la suite de la présentation, des plantes favorables aux pollinisateurs aux personnes ayant assisté à l'activité;
- Le projet prévoit :
 - L'approvisionnement d'environ 200 plants auprès d'un fournisseur local;
 - La tenue de l'activité dans les espaces du Patro le Pivot du secteur Chutes-Montmorency
 - La promotion et la logistique de l'événement en collaboration avec le Patro le Pivot;
 - Un budget total pouvant atteindre un maximum de 4000 \$;
 - Une tenue de l'activité prévue en mai ou en juin 2026, sous réserve de confirmation et d'autorisation du Patro le Pivot ;

IL EST RÉSOLU QUE

1. Le Conseil de quartier des Chutes-Montmorency autorise le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme Initiatives en faveur de la biodiversité;
2. Le conseil approuve la réalisation du projet tel que décrit;
3. Une personne désignée par le conseil soit autorisée à signer les documents requis et à effectuer les démarches nécessaires au dépôt et au suivi de la demande.

Sur proposition d'Amélie Marcoux, appuyé par Marc St-Louis, la résolution est adoptée.